

Avril
2010
N° 45

centre
biblique



MENSUEL D'ÉDIFICATION CHRÉTIENNE DIFFUSÉ PAR LES CENTRES BIBLIQUES DU BURKINA FASO

mag@centrebiblique.org
www.centrebiblique.org

Cebi-m@g

Le Canon de l'Écriture

Dans nos deux derniers **cebi-m@g**, nous avons parlé du désir de Dieu de communiquer avec l'homme et des différents moyens qu'Il a employé pour nous parler de Sa personne, de Ses pensées et de Son amour.

Dieu nous parle par la création, Il a parlé par les prophètes, par des signes, des visions, des apparitions ou « théophanies », ce que nous décrit l'Ancien Testament, et Il nous a parlé ensuite par Son Fils, le Seigneur Jésus. Lui est la révélation parfaite de Dieu.

Pour que le souvenir de ces différentes révélations ne se perde pas, Dieu a commandé à l'homme, à Moïse puis à d'autres, d'écrire des livres. C'est le miracle de l'inspiration. L'Esprit de Dieu utilise des hommes pour écrire le « livre de Dieu », la « Parole de Dieu ». Après avoir considéré la révélation et l'inspiration des Écritures, nous abordons le sujet de la formation de la Bible aux cours des siècles. Pour le dire avec d'autres mots plus savants peut-être, nous allons parler de la formation du « canon » de l'écriture. Ce mot « canon » vient du grec et signifie roseau ou canne à mesurer. C'est un peu notre règle ou notre mètre à mesurer, indispensable à toute construction compliquée.

Un livre qui a le droit d'être dans la Bible est dit « canonique », un écrit qui n'a pas ce droit s'appelle « non canonique » ou « apocryphe ».

C'est Moïse qui, le premier, répondant à un ordre de Dieu, écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit. Nous lisons cela en Exode 17 verset 14 :

« L'Éternel dit à Moïse : Écris cela dans le livre, pour que le souvenir s'en conserve »

Différents supports sont utilisés, de la pierre pour les 10 commandements et probablement des parchemins, c'est-à-dire des peaux de moutons tannées, pour le reste. Dès leur rédaction, les livres de Moïse ont une place spéciale, à part, dans la littérature. Nous lisons en effet en Deutéronome 31 versets 24-26 :

« Lorsque Moïse eut complètement achevé d'écrire dans un livre les paroles de cette loi, il donna cet ordre aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel : Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel, votre Dieu, et il sera là comme témoin contre toi. »

Après la mort de Moïse, Josué continue la rédaction de l'Ancien Testament sous l'inspiration du Saint-Esprit. Josué 24 verset 26 :

« Josué écrivit ces choses dans le livre de la loi de Dieu. Il prit une grande pierre, qu'il dressa là sous le chêne qui était dans le lieu consacré à l'Éternel. »

C'est ensuite Samuel qui consigne les premiers textes relatifs à la royauté en Israël, comme nous le voyons en 1 Samuel 10 verset 25 :

« Samuel fit alors connaître au peuple le droit de la royauté, et il l'écrivit dans un livre, qu'il déposa devant l'Éternel. »

Ce livre aussi occupe dès sa rédaction une place à part, devant l'Éternel. Les années passent et les différents livres de l'Ancien Testament sont oubliés et même perdus par le peuple juif. C'est sous le roi Josias que l'on retrouve les Paroles de l'Éternel dans le temple. 2 Rois 22 versets 8-20 :

« Alors Hilkija, le souverain sacrificateur, dit à Schaphan, le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel. Et Hilkija donna le livre à Schaphan, et Schaphan le lut. Puis Schaphan, le secrétaire, alla rendre compte au roi, et dit, Tes serviteurs ont amassé l'argent qui se trouvait dans la maison, et l'ont remis entre les mains de ceux qui sont chargés de faire exécuter l'ouvrage dans la maison de l'Éternel. Schaphan, le secrétaire, dit encore au roi : Le sacrificateur Hilkija m'a donné un livre. Et Schaphan le lut devant le roi. Lorsque le roi entendit les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements. Et le roi donna cet ordre au sacrificateur Hilkija, à Achikam, fils de Schaphan, à Acbor, fils de Michée, à Schaphan, le secrétaire, et à Asaja, serviteur du roi : Allez, consultez l'Éternel pour moi, pour le peuple, et pour tout Juda, au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé; car grande est la colère de l'Éternel, qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre et n'ont point mis en pratique tout ce qui nous y est prescrit. »

Dieu avait miraculeusement préservé sa Parole. Le roi puis le peuple comprend que c'est un livre à part. Bien plus tard, après la transportation à Babylone, le peuple demande à Esdras de lire le livre de la loi de Moïse, ce sont les cinq livres de Moïse. A cette époque encore ils sont considérés comme inspirés de Dieu, le peuple n'a aucun doute là dessus. Néhémie 8 versets 1 et 8 :

« Et quand arriva le septième mois, les fils d'Israël étaient dans leurs villes. Alors tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte des eaux. Et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Éternel avait commandée à Israël. Et ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens et le faisaient comprendre lorsqu'on lisait. »

Il semble que c'est le scribe Esdras qui le premier rassembla tous les textes inspirés existants de son temps. Nous ne savons pas exactement comment cela se fit, mais nous avons la certitude que Dieu veilla sur Sa Parole. Les livres historiques, prophétiques et poétiques ont peu à peu été rassemblés et environ 200 ans avant la venue de Jésus Christ, le « Canon de l'Ancien Testament » était constitué et reconnu par le peuple Juif.

Des traductions de cet ensemble de textes se sont rapidement répandues. La plus célèbre peut-être, est la traduction dite « des septante » qui fut terminée vers 145 avant Jésus Christ à Alexandrie. C'est la traduction en Grec de l'Ancien Testament que nous connaissons. Les archéologues en ont retrouvé des milliers de fragments.

A de nombreuses reprises, le Seigneur Jésus parle des livres saints reconnus par le peuple juif comme d'un tout bien déterminé. Il appelle cet ensemble de livres inspirés : « les écritures ».

De plus, il confirme l'inspiration divine et la valeur prophétique des trois grandes divisions de l'Ancien Testament juif en Luc 24 verset 44 :

« Et il leur dit : Ce sont ici les paroles que je vous disais quand j'étais encore avec vous, qu'il fallait que toutes les choses qui sont écrites de moi dans la loi de Moïse, et dans les prophètes, et dans les psaumes, fussent accomplies. »

Les apôtres parlent de la même manière de l'Ancien Testament. Nous relisons ce verset si bien connu de 2 Timothée 3 verset 16 :

« Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice »

Les apôtres parlent aussi des oracles de Dieu en parlant des paroles des prophètes. Pour eux le doute n'existe pas, l'Ancien Testament est bien défini. Il est « Parole de Dieu ». Les apôtres vont d'ailleurs citer abondamment les livres de l'Ancien Testament. Il y a dans le Nouveau Testament environ 300 citations de l'Ancien Testament, soit 1 verset sur 22. Dans les évangiles, sur les 1800 versets qui relatent les discours de notre Seigneur Jésus, 180 sont des citations de l'Ancien Testament soit 10 %. Le Seigneur Jésus citait donc abondamment l'Ancien Testament. Il faut dire que non seulement l'Ancien Testament est beaucoup cité dans le Nouveau Testament mais aussi que ces citations proviennent de presque chaque livre qui compose l'Ancien Testament. Aucun livre apocryphe par contre n'est cité.

Nous allons maintenant nous pencher sur la formation du Nouveau Testament. Nous voyons dans les écrits des apôtres qu'ils sont conscients d'écrire la Parole de Dieu sous Son inspiration. Paul affirme en 1 Corinthiens 14 verset 37 :

« Si quelqu'un pense être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont le commandement du Seigneur. »

Il poursuit en Colossiens 1 versets 24 à 29 :

«Maintenant, je me réjouis dans les souffrances pour vous, et j'accomplis dans ma chair ce qui reste encore à souffrir des afflictions du Christ pour son corps qui est l'assemblée, de laquelle moi je suis devenu serviteur selon l'administration de Dieu qui m'a été donnée envers vous, pour compléter la parole de Dieu, savoir le mystère qui avait été caché dès les siècles et dès les générations, mais qui a été maintenant manifesté à ses saints, auxquels Dieu a voulu donner à connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère parmi les nations, c'est-à-dire Christ en vous l'espérance de la gloire, lequel nous annonçons, exhortant tout homme et enseignant tout homme en toute sagesse, afin que nous présentions tout homme parfait en Christ, à quoi aussi je travaille, combattant selon son opération qui opère en moi avec puissance. »

Paul, par ses écrits, complète donc la Parole de Dieu. Le mystère de l'Église est caché et des écrits inspirés sont nécessaires pour affirmer la pensée de Dieu à ce sujet.

L'Apôtre Jean sait qu'il y a avait une bénédiction particulière à lire ses écrits car ils sont prophétiques. Apocalypse 1 verset 3 :

«Bienheureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie et qui gardent les choses qui y sont écrites, car le temps est proche ! »

Ce n'était pas de l'orgueil ou de la prétention par rapport à ses propres écrits, mais l'affirmation qu'ils sont d'inspiration divine.

L'apôtre Pierre lui aussi confirme que ce que les apôtres écrivent est le commandement du Seigneur en 2 Pierre 3 verset 2.

«Afin que vous vous souveniez des paroles qui ont été dites à l'avance par les saints prophètes, et du commandement du Seigneur et Sauveur par vos apôtres »

Très naturellement donc, les écrits du Nouveau Testament s'ajoutent à ceux de l'Ancien Testament. Et très vite ils font autorité dans l'Église naissante au même titre que l'Ancien Testament. D'ailleurs l'apôtre Pierre parle des écrits de Paul en laissant entendre qu'ils ont la même autorité que ceux des auteurs de l'Ancien Testament, ils sont « l'Écriture », ils sont « Parole de Dieu ». 2 Pierre 3 versets 15 et 16 :

«...comme notre bien-aimé frère Paul aussi vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée, qu'il le fait aussi dans toutes ses lettres, où il parle de ces choses, parmi lesquelles il y en a de difficiles à comprendre, que les ignorants et les mal affermis tordent, comme aussi les autres écritures, à leur propre destruction.»

Dès le début, ce fut le fait qu'un livre ait été écrit par un apôtre ou sous son autorité, qui est déterminant pour savoir si un livre a le droit de figurer dans le Canon de l'Écriture. Les quatre évangiles sont très vite acceptés partout, dès le début du 2ème siècle, dans les années 110-120. Puis peu à peu, toutes les églises se mettent d'accord pour reconnaître l'autorité divine des livres du Nouveau Testament. Au 3ème siècle de notre ère les diverses fractions de l'église sont toutes d'accord sur l'aposticité des 27 livres du Nouveau Testament que nous connaissons aujourd'hui. Dieu, encore une fois, a veillé sur la formation de Sa Parole, il l'a conduite à la perfection et à l'unité. Nous croyons aussi qu'elle est complète comme le dit l'apôtre Jean à la fin de l'apocalypse au chapitre 22 versets 18 et 19 :

« Moi, je rends témoignage à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un ajoute à ces choses, Dieu lui ajoutera les plaies écrites dans ce livre; et que si quelqu'un ôte quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu ôtera sa part de l'arbre de vie et de la sainte cité, qui sont écrits dans ce livre. »

Que nous puissions attacher nos cœurs à cette Parole merveilleusement inspirée, merveilleusement rassemblée et merveilleusement transmise à nos générations par de fidèles scribes et traducteurs. Que cette Parole ait le même prix que celui qu'elle avait pour le cœur de notre Seigneur Jésus, puis des apôtres et enfin de l'Église naissante. Que la Bible dans son ensemble, mais rien que la Bible, fasse autorité dans nos vies et soit le fondement de nos assemblées.

Kimo Horisberger

Une adresse email maq@centrebiblique.org vous permet à tout moment de vous désabonner de cet envoi, une simple ligne suffit. Si vos amis désirent aussi recevoir ces textes, ils doivent nous envoyer un mail avec le mot « abonnement » à la même adresse.

Rédacteur : Kimo Horisberger - centre biblique - 01 BP 5375 - Ouagadougou 01- Burkina Faso - (+226) 50-33-12-71